

Le Rhône à Avignon. Données archéologiques

In: Gallia. Tome 56, 1999. pp. 109-120.

Abstract

This study draws up an account of the archaeological knowledge on the evolution of Avignon during the Antiquity. A close attention is given to the supposed connection between the urban features and the vicinity with the river, in matter of embankment, protection against floods or specific amenities. The active and repulsive nature of the Rhône doesn't obviously appear while the intention of developing building projects on the banks is clearly shown.

Résumé

Cette étude expose les connaissances archéologiques acquises sur l'évolution d'Avignon durant l'Antiquité. Une attention particulière est portée sur les rapports supposés entre la physionomie urbaine et la proximité du fleuve, en matière de remblaiement, de protection contre les inondations ou d'aménagements spécifiques. Le caractère actif et répulsif du Rhône n'est pas mis en évidence, alors qu'une volonté manifeste de monumentalisation des berges est clairement perçue.

Citer ce document / Cite this document :

Carru Dominique. Le Rhône à Avignon. Données archéologiques. In: Gallia. Tome 56, 1999. pp. 109-120.

doi : 10.3406/galia.1999.3248

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_1999_num_56_1_3248

LE RHÔNE À AVIGNON

Données archéologiques

Dominique CARRU

Mots-clés. *Antiquité, Avignon, berge, déplacement fluvial, forum, pont, portique, remblaiement, Rhône.*

Key-words. *Antiquity, Avignon, bank, river movement, forum, bridge, portico, embankment, Rhône.*

Résumé. *Cette étude expose les connaissances archéologiques acquises sur l'évolution d'Avignon durant l'Antiquité. Une attention particulière est portée sur les rapports supposés entre la physionomie urbaine et la proximité du fleuve, en matière de remblaiement, de protection contre les inondations ou d'aménagements spécifiques. Le caractère actif et répulsif du Rhône n'est pas mis en évidence, alors qu'une volonté manifeste de monumentalisation des berges est clairement perçue.*

Abstract. *This study draws up an account of the archaeological knowledge on the evolution of Avignon during the Antiquity. A close attention is given to the supposed connection between the urban features and the vicinity with the river, in matter of embankment, protection against floods or specific amenities. The active and repulsive nature of the Rhône doesn't obviously appear while the intention of developing building projects on the banks is clearly shown.*

Les investigations archéologiques conduites dans Avignon ces deux dernières décennies fournissent de nombreuses informations sur l'agglomération antique, ses aménagements monumentaux, son urbanisme (Carru, 1992-1993, 1994-1995). Une cinquantaine de sites gallo-romains ont été explorés, auxquels il convient d'ajouter plus de soixante maisons médiévales, recon- nues en fouille à la faveur de travaux d'urbanisme. Ces données archéologiques, résultant essentiellement d'opérations d'urgence, ont surtout été abordées d'un point de vue topographique, afin de préciser l'organisa- tion et l'extension de la ville (Carru, Markiewicz, 1993). Notre contribution tente de dresser l'état des connais- sances sur le Rhône à Avignon, durant les temps histo- riques, à partir des constats altimétriques (niveaux de cir- culation, périodisation des rehaussements) et des quelques aménagements spécifiques reconnus sur l'an- cienne berge du fleuve. Cette première étude, qui reste donc essentiellement descriptive, sert de base à une col-

laboration actuellement conduite avec les géographes de l'université de Provence.

Les relations entre leur ville et le Rhône ont depuis longtemps inspiré les historiens avignonnais, qui ont puisé dans ce voisinage nombre d'explications, justifiant ainsi l'existence de l'agglomération (déterminisme géo- graphique du site au confluent avec la Durance), la prospérité supposée de son économie (bénéficiant des axes commerciaux des deux vallées), sa fonction stratégique (ville frontière durant le Haut Moyen Âge) et même son étymologie (*Aouenion* est parfois compris comme la « ville du fleuve »). Sur ce thème, la configuration de la ville antique n'a toutefois pas suscité d'attention particulière. Les éventuelles adaptations locales aux nuisances (pro- tection contre les débordements) comme l'utilisation dans l'urbanisme du paysage fluvial, si prégnant à l'époque pontificale, n'ont guère été mises en évidence. Tout au plus, relève-t-on dans les plus récentes synthèses (Gagnière, Granier, 1979) quelques observations sur les

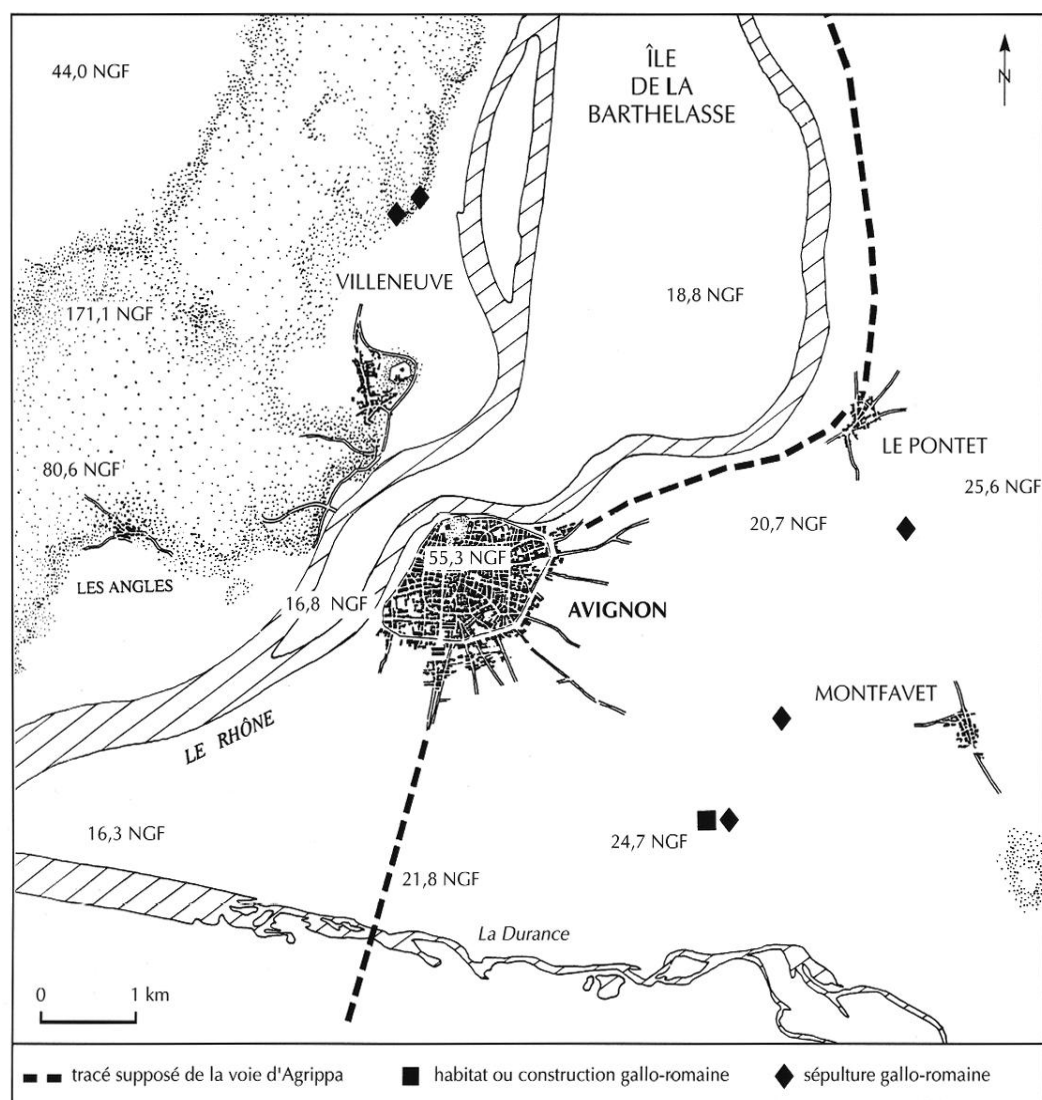


Fig. 42 – Le site d'Avignon et son environnement archéologique immédiat.

aménagements en terrasse des quartiers inférieurs de la ville, ainsi que la volonté d'en rehausser le niveau par des remblaiements concertés. Les anciens points d'intérêt relatifs au Rhône se concentrent surtout sur son mode de franchissement (débat sur l'existence d'un pont antérieur au fameux ouvrage de Saint-Bénézet, cf. Perrot *et al.*, 1971) et accessoirement sur son emplacement dans les quartiers nord-est de la ville, où l'on restitue un cours fossile au XIX^e s. (Sagnier, 1884). La contribution des géographes et ingénieurs contemporains (Lenthéric, 1892), sur bien des points pertinente, reste très générale dans l'ignorance de la physionomie des agglomérations durant l'Antiquité et le Haut Moyen Âge.

LE SITE

Avignon est située à une soixantaine de kilomètres des lignes de rivage actuelles de la Méditerranée, à 34 km en amont d'Arles et à 3 km au nord de la confluence avec la Durance, dont le point de jonction, situé en plaine, paraît avoir divagué en plusieurs occasions (Duprat, 1907 ; Lanchambon, 1996). L'agglomération s'est établie en rive gauche sur une butte rocheuse (calcaire barrémien) dominant le fleuve d'environ 40 m (sommet à 55,3 m). Ce relief, abrupt au nord, s'étire vers le sud sur une longueur de 600 m avec une déclivité progressive. À l'ouest de l'arête rocheuse, les versants au pendage régu-

lier s'abaissent vers le Rhône et portent des lambeaux miocènes (grès et sables) recouverts par des terrasses de galets würmiennes. Le fleuve contourne le relief en formant une boucle prononcée (fig. 42), dont la partie amont ne semble pas avoir varié aux temps historiques, alors que la zone en aval du rocher, à l'extérieur du méandre, tend à l'alluvionnement. Le lit du Rhône est ce niveau resserré entre une barre de calcaire crétacé en rive droite et le relief isolé d'Avignon sur la berge provençale, dans une vallée d'une largeur de 1 km exactement. Deux bras du Rhône séparent une grande île (la Barthelasse) qui occupe aujourd'hui l'essentiel de cet espace. Les sources écrites médiévales assurent que cette vallée était encore parsemée de nombreuses îles au XIV^e s., qui facilitaient une traversée par bacs successifs lorsque le pont était impraticable (Rossiaud, 1977).

La plaine environnante, sur la rive vaclusienne, est formée dans un rayon de 8 km par l'ancienne terrasse de galets, selon une altitude s'élevant de 18 m NGF aux portes de la ville à 38 m NGF au pied d'une barre de collines tertiaires fermant à l'est le territoire communal. En raison de son exposition aux crues conjuguées de la Durance et du Rhône, cette plaine a été considérée comme inhospitalière et marécageuse, ce que des découvertes récentes (Carru, 1992-1993, p. 84-85) et quelques observations sur la nature géologique des terrains viennent largement infirmer.

ÉVOLUTION ET PHYSIONOMIE URBAINES

L'agglomération paraît avoir occupé originellement le sommet du Rocher des Doms (Duprat, 1909). Très tôt cependant, dès le Néolithique final, des habitats sont établis sur le versant occidental du relief, en bordure du fleuve, dans des zones où l'altitude reste toutefois élevée (la superficie couverte au Chalcolithique recouvre environ 6 ha, ce qui permet d'évoquer, au début du deuxième millénaire avant notre ère, l'existence d'une véritable bourgade). L'extension de la ville hellénistique porte, au IV^e s. avant J.-C., sur les zones de piémont (fig. 43, n° 5). L'accroissement concentrique, à partir du rocher « originel », concerne désormais les parties basses du site naturel et s'étale en plaine, aux II^e-I^{er} s. avant J.-C., sur une aire totale excédant 30 ha.

Avignon préromaine est une ville d'une certaine importance dans la basse vallée du Rhône. Capitale cavare, elle entretient des relations privilégiées avec Marseille (Goudineau, 1976) ainsi qu'avec les peuples de la rive droite du Rhône. Elle frappe monnaie au II^e s. avant J.-C. et paraît très ouverte au commerce méditerranéen, si l'on en juge par la quantité de céramiques importées découvertes dans les niveaux hellénistiques (Cartron, Doray, 1992). L'extension de l'agglomération « indigène » est relativement bien cernée. Son organisation nous échappe toutefois largement.

L'ancienne « ville de Marseille » (Étienne de Byzance, *Ethniques*, copie d'Artemidore d'Éphèse, IV^e s. avant J.-C.) ne reçoit pas de rôle prééminent dans l'organisation de la Narbonnaise, alors que la liste de Strabon (*Géographie*, 4, I, 11), dressée peu avant, la situe comme l'une des principales villes cavares. La romanisation range l'agglomération, selon Pline (*Naturalis Historia*, III, 5, 6), parmi les *oppida latina*. Elle est pourtant retenue par Pomponius Mela (*Topographie*, II, 5, 74-75), au I^{er} s. de notre ère, comme l'une des villes les plus opulentes de la province. Elle ne reçoit le statut de colonie romaine, probablement octroyé par Hadrien, qu'au début du II^e s. (Gascou, 1990).

La physionomie de la ville durant les deux premiers siècles de notre ère est assez bien perçue, bien qu'un lourd héritage de traditions infondées obscurcisse parfois les restitutions urbaines proposées. Ainsi en est-il d'une enceinte du Haut-Empire, supposée enclore la partie bâtie (Gagnière, Granier, 1979, p. 101), mais dont l'existence, très improbable, n'a reçu aucun début de confirmation archéologique. Plus sûre est la répartition des fonctions civiles, culturelles, publiques et résidentielles dans le tissu urbain.

Ainsi, les fouilles d'urgence pratiquées depuis 1964 autour de la place de l'Horloge ont-elles révélé plusieurs bâtiments constitutifs du *forum*. Un très vaste programme monumental semble avoir été conçu à l'époque augustéenne précoce, voire octavienne, pour aménager cet espace public sur le versant occidental du relief, depuis l'arête rocheuse à l'est jusqu'au Rhône à l'ouest (fig. 44). Une terrasse est créée par d'importants remblaiements qui annulent la pente naturelle et recouvrent toutes les constructions antérieures. À l'ouest, vers le fleuve, où l'apport est le plus important, les comblements relèvent de plus de 4 m le niveau de sol antérieur (le portant à 22,40 m NGF). Cette esplanade est contenue

par un mur de soutènement, doublé d'une rangée d'arcatures formant une longue galerie en bordure du Rhône (fig. 44b, n° 1). Au sud, le *forum* est limité par un portique perpendiculaire, à deux travées séparées par une colonnade intérieure (fig. 44b, n° 2), dont la construction est tibérienne. À l'est, l'à-pic rocheux qui forme une bordure naturelle est peut-être aligné par dérochement pour faire face au côté ouest du *forum*. Au nord enfin, aucune limite n'a été aperçue, mais des soubassements monumentaux assurent la longueur minimale de l'espace public. Cette esplanade est donc cernée, par ses clôtures latérales, sur une largeur de 180 m (axe est-ouest) et une hauteur au moins égale. La disposition des monuments à l'intérieur de ce quadrilatère, qui s'étend sur plus de 3,2 ha, est moins bien connue. On a voulu restituer à l'ouest une curie ouverte sur un quadriportique (fig. 44b, n° 4), le soubassement en grand appareil (fig. 44b, n° 5) évoque un *podium* de temple, et enfin des dégagements anciens complétés par de nouvelles découvertes d'arcades et de piliers en pierre de taille suggèrent la présence d'un vaste édifice semi-enterré à l'est (fig. 44b, n° 6).

Plusieurs autres bâtiments publics ont été repérés dans des quartiers distincts du *forum*. À faible distance au sud est (fig. 43, n° 6), des fouilles récentes ont mis en évidence un ensemble édifié au début du I^{er} s. après J.-C., comprenant galeries, cours dallées, jardins et plusieurs vastes salles. Peut-être faut-il reconnaître dans ce complexe un balnéaire ? Un autre monument lié à l'eau, plus tardif (fin I^{er} ou début du siècle suivant), appuyé contre un abrupt, à l'est de la crête rocheuse, a longtemps été identifié comme le théâtre d'Avignon.

Les nombreuses fouilles pratiquées sur le Rocher des Doms ne permettent pas de conclure à la persistance d'un habitat gallo-romain permanent. Deux édifices monumentaux paraissent avoir occupé des points localisés de cette hauteur :

- à l'extrémité nord du plateau, des relations anciennes font état d'un temple sous la chapelle Saint-Martin ;
- au sud, sous la cathédrale médiévale, plusieurs indices font songer à un autre édifice cultuel.

Une trentaine de mosaïques ainsi qu'une centaine de points de découvertes immobilières permettent de cerner l'emplacement des quartiers résidentiels. Enfin, la ville augustéenne atteint ainsi une superficie maximale de 44 ha, qui ne semble pas s'accroître jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les quartiers périphériques à vocation rési-

dentielle ont été reconnus, par exemple rues Grivolos et Laboureur, respectivement à 800 m du rocher à l'est et 1 km au sud. Ces constructions adoptent différentes orientations selon les zones de la ville, et les axes privilégiés suivis paraissent avoir été conditionnés par des contraintes locales (Carru, Markiewicz, 1993). À l'est du rocher, dans un espace correspondant à l'expansion la plus récente de la ville romaine, la trame urbaine semble être organisée en îlots réguliers orthonormés, dont les traces cadastrales sont fossilisées dans le parcellaire médiéval. Cet urbanisme programmé, qui n'est pas systématique et ne concerne pas l'hypercentre hellénistique, a été suggéré sur la base d'observations portant sur des maisons partiellement fouillées.

Dans ces zones périphériques, des régressions successives peuvent être perçues durant le Haut Moyen Âge. Vers les VI^e-VIII^e s., la ville rétractée se limite au rocher qui semble retrouver une vocation castrale et à ses versants, selon une emprise assez proche de celle couverte durant la Protohistoire. Les contours de cette occupation « de repli » sont assez bien connus par la présence de nombreux cimetières suburbains implantés dans des quartiers d'habitation et dans des monuments publics abandonnés (Carru, 1996b). La fin de l'Antiquité est particulièrement mal connue par l'archéologie, en raison surtout des destructions médiévales tardives. Aucun édifice public ni aménagement concerté n'ont été repérés, à l'exception notable de l'enceinte superposée au péribole du *forum* et refermée sur le rocher. L'existence de ce rempart, parfois contestée, est cependant assurée avec certitude par des découvertes successives (tronçon de 35 m dégagé rue des Grottes en 1979) mais également par les sources écrites. Ces témoignages sont importants car ils apportent des précisions topographiques : Grégoire de Tours mentionne un premier siège vers 500 durant lequel Clovis stationne autour des murs (« *circa muros urbis resedenti* », cf. *Hist. Franc.*, II, 32). Le même chroniqueur, dans sa relation du siège dressé par le duc Gontran en 581-582 (*Hist. Franc.*, VI, 26), précise qu'une petite partie de la ville n'est pas entourée par le Rhône : « *ut quia pars parva residebat, quae non vallatur a Rhodano* ». Les assiégés créent une dérivation afin que toute la localité soit protégée. Plus tard, Gontran s'adresse aux avignonnais depuis la rive extérieure de ce fossé et se trouve donc séparé par un bras du fleuve (« *brachium fluminis* »).

LES RELATIONS AVEC LE FLEUVE : DONNÉES TOPOGRAPHIQUES

Plusieurs facteurs rendent malaisée la perception de la planimétrie antique d'Avignon : l'imprécision des cotes portées sur les fouilles anciennes, qui sont indiquées en valeurs relatives par rapport au sol de circulation contemporain, ne permet pas toujours de recalculer ces informations (les premières altitudes absolues ne sont pas notées avant 1975) ; la difficulté à restituer le profil originel du sol géologique, rarement atteint lors de ces découvertes, empêche de mesurer les rehaussements de viabilisation préalable ; le relief naturel est assez élevé, ce qui met hors de notre propos l'essentiel des occupations anciennes, placées au-delà de la ligne hypsométrique des 25 m d'altitude (plus de 3 m au-dessus des crues millénaires de 1840-1856), et qui concerne la majeure partie des constructions monumentales romaines ; enfin, la modification récente du niveau du Rhône à la suite des endiguements contemporains a entraîné une remontée de 1 m du cours moyen du fleuve. Les niveaux les plus anciens de la ville basse sont donc aujourd'hui systématiquement situés sous la nappe phréatique.

La richesse de la documentation archéologique avignonnaise permet de dégager quelques tendances. Indiquons toutefois d'emblée qu'aucun niveau d'inondation caractéristique n'a pu être relevé (Carrau, 1996a), et ce, sans doute, en raison de l'absence d'analyse sédimentologique. Cependant, dans les habitations fouillées aucun réaménagement ne peut manifestement s'expliquer par une cause événementielle liée à une crue destructrice. Les informations que fournissent les stratigraphies permettent de situer les niveaux d'occupation les plus bas, que l'on suppose normalement hors d'eau (sols de terre battue, mosaïques, recharges de circulation), pour les périodes comprises entre le V^e s. avant J.-C. et le XIV^e s. Ces indications d'altitudes permettent de déduire qu'à chacune des époques considérées le Rhône coulait à une cote inférieure, sans aucune autre précision sur des débordements éventuels.

Les travaux de la CNR, achevés en 1969, devaient porter le niveau du bras d'Avignon à 16 m NGF (Perrot *et al.*, 1971, p. 74). La cote moyenne du Rhône au pied du Rocher des Doms est actuellement à 15,8 m NGF. La nappe phréatique a été observée à des niveaux variables compris entre 15,4 et 15,8 m NGF. Dans l'*intra muros*, le niveau de sol le plus bas de la ville actuelle est situé à

18,2 m NGF. Enfin, l'altitude maximale des crues historiques se place vers 21,2 m NGF (1856).

ÉPOQUE PRÉROMAINE

Le niveau le plus bas connu à Avignon correspond à la base du remplissage d'un égout, fouillé en 1981 rue Saint-Agricol (fig. 43, n° 3), mis en place au début du II^e s. avant J.-C., et mesuré à 14,3 m NGF. Ce collecteur en pente régulière vers le Rhône a été exploré dans un point éloigné du fleuve, et l'on peut donc supposer que l'exutoire était à un niveau encore inférieur. On ne sait cependant s'il était placé au-dessus du niveau de l'eau. Sur ce même site, les sols d'occupation contemporains sont à 16,25 m NGF. Place de la Principale (fig. 43, n° 7), des surfaces de passage superposées des II^e et de la première moitié du I^{er} s. avant J.-C. sont à un niveau inférieur, entre 15,4 et 15,8 m NGF (sur d'importants remblais, avec matériel résiduel hellénistique).

Des habitats plus anciens ont été fouillés rue Bouquerie (fig. 43, n° 5) (Cartron, Doray, 1992), mais leurs sols sont ici plus élevés (niveau V^e s. avant J.-C. à 15,86 m NGF). Enfin, dans un point excentré de la ville, une occupation suburbaine datée également du V^e s. avant J.-C. a été repérée dans le parc de l'hôpital Sainte-Marthe (fig. 43, n° 10), entre 15,5 et 15,9 m NGF. Quelques fosses à remplissage de cendres (silos ?), que l'on peut supposer hors d'eau, atteignaient la cote de 14,85 m NGF et étaient creusées dans le gravier würmien. Ces maigres observations, qui ne portent que sur des sites périphériques, alors que l'agglomération est encore limitée aux versants supérieurs de la butte, tendent à placer le Rhône à un niveau moyen très inférieur à 15 m NGF.

ÉPOQUE ROMAINE

L'accroissement de la ville s'effectue dans des zones de plaine. Les données altimétriques disponibles sont notablement plus nombreuses pour cette période. Rue Grivolais (fig. 43, n° 8), une riche *domus* datée du changement d'ère, aux sols mosaïqués (altitude 17,35 m), se superpose à un habitat du derniers tiers du I^{er} s. (sol à 16,6 m NGF), lui-même assis sur des remblais d'assainissement (substrat à 16,10 m). Des cotes assez similaires sont livrées par des sondages rue Laboureur, au terme méridional de l'agglomération (sol en *opus sectile* à 16,8 m

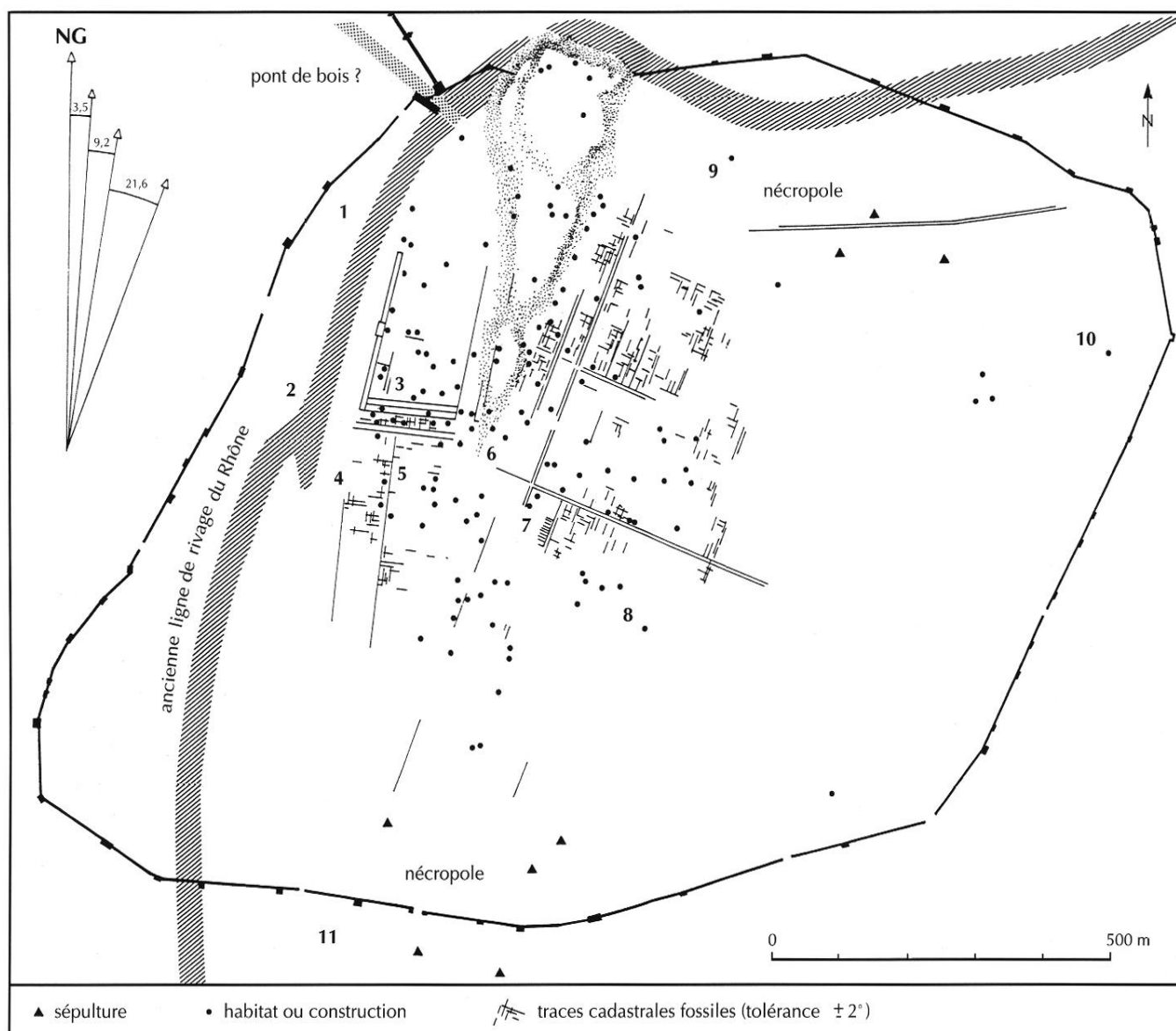


Fig. 43 – Plan de la ville gallo-romaine et emplacement supposé des berges. Les traces cadastrales fossiles reportées ont été repérées sur le parcellaire du XIX^e s. et ponctuellement croisées avec les axes des constructions relevées en fouille. Les numéros renvoient au catalogue des sites (p. 118-120).

NGF). Plus au sud, une *villa* suburbaine repérée boulevard Saint-Roch (fig. 43, n° 11) sur plus de 2 000 m², dans une zone très proche du Rhône, possède des sols de béton de tuileaux et une cour damée à 16,1 m NGF. À l'opposé, en bordure du fleuve et en aval du rocher, la fouille de la rue des Trois-Colombes (fig. 43, n° 9) a mis au jour un niveau de circulation, dont la surface se situait à 15,85 m NGF. Plusieurs égouts ont un fil d'eau moins élevé : rue Saint-Agricol, dallage de fond à 14,95 m ;

place de la Principale, dans une zone plus centrale de la ville, 15,82 m NGF.

Notons enfin que sur un emplacement gagné sur le Rhône depuis l'Antiquité (fig. 43, n° 2), des poches de graviers mêlés à des tessons roulés d'amphores et des fragments émoussés de tuiles correspondaient de toute évidence au lit du fleuve. Les mesures altimétriques ne furent pas effectuées, mais d'après les données relatives, ces dépôts étaient placés entre 14 et 15 m NGF.

LE DÉPLACEMENT DU FLEUVE

La surélévation des sols par remblaiements successifs a permis également d'élargir l'assiette de la ville au détriment du fleuve. Ce gain d'espace est nettement perceptible sur une longue durée et l'on peut évaluer à 350 m le déplacement des berges vers l'ouest, en aval du Rocher des Doms, entre l'Antiquité et le XX^e s. L'absence totale de construction et du moindre élément mobilier romain, à l'emplacement des quartiers médiévaux fouillés entre la rue Fusterie (axe du portique occidental du *forum*) et l'enceinte pontificale (fig. 44), assure que cette zone n'était pas occupée avant le XI^e s. (huit sites explorés sur un total de 6 000 m²). Rue du Limas (fig. 43, n° 1), dans des parcelles déjà gagnées sur la rive gauche du fleuve, la progression des surfaces habitées peut être précisément perçue : le terrain est placé en bordure de l'enceinte romane et chevauche les lices extérieures de ce rempart (passage périphérique limité par un mur de soutènement) ainsi que la berge du Rhône. Des dépôts organiques, qui correspondent au niveau de l'eau, sont situés à moins de 14,8 m NGF. À la fin du XIII^e s., des comblements remplissent le lit en contrebas du passage et portent le niveau de circulation à 15,4 m NGF. L'espace est alors loti de maisons, dont les sols successifs vont rapidement s'élever jusqu'à 17 m NGF environ au début du XV^e s.

Rue Joseph-Vernet (fig. 43, n° 4), une autre fouille conduite sur le glacis du premier rempart médiéval montre une chronologie analogue (sol du XIV^e s. à 16,9 m NGF). Sur ce site, les plus anciens niveaux atteints à la cote de 15,7 m appartiennent au I^{er} s. de notre ère. Il s'agit de rejets hétérogènes en pente vers l'ouest, sans nivellement superficiel ni occupation structurée. Ils attestent peut-être les débuts de ce phénomène de remblaiement à l'emplacement de l'ancienne ligne de rivage.

Au nord de la ville, en amont du rocher, où le fleuve venant du nord s'infléchit et tend plutôt à éroder la berge, le gain d'espace paraît plus limité. La fouille de la rue Banasterie a néanmoins montré que la construction de l'enceinte pontificale avait déporté le Rhône d'une cinquantaine de mètres (remblais de plus de 2 m d'épaisseur apportés dans la première moitié du XIV^e s. entre 15,5 m au minimum et 17,5 m NGF).

AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Le réseau hydraulique antique d'évacuation ou de drainage, partiellement repéré dans la ville (une vingtaine de caniveaux et d'égouts), ne semble pas répondre aux problèmes d'inondation. Nous n'observons pas d'exutoires dont la section dépasse les besoins ordinaires en évacuation des eaux usées ou de ruissellement. Ces collecteurs, naturellement orientés en direction du fleuve, peuvent être comblés par les dépôts d'utilisation mais ne sont jamais envasés. D'autres équipements particuliers, dont certains connaissent à Avignon un développement spectaculaire, traduisent la nature plus spécifique de cette ville fluviale.

AMÉNAGEMENT DES BERGES

Aucune digue ou levée de terre n'a été à ce jour repérée sur la rive avignonnaise du fleuve pour l'Antiquité, ce qui ne signifie pas que de telles protections n'aient pas existé dans des zones masquées par l'extension urbaine médiévale. Cette berge ne porte pas de tentatives de renforcement (empierrement, pieux ou murs qui supposent une certaine fixité topographique), mais se singularise par un caractère fluctuant et dynamique.

La volonté d'accoler le centre monumental de la cité au fleuve apparaît encore plus manifeste. Le *forum* est en effet plaqué contre le front fluvial et se trouve relativement excentré dans l'agglomération. La clôture occidentale de l'espace public (fig. 44b, n° 1), qui borde le Rhône, est assez originale : l'édifice occupe la partie orientale de la rue Petite-Fusterie et court sous les immeubles, à 2,8 m en retrait des façades. Il comprend une série d'arcades développées au XVIII^e s., sur 223 m de longueur, depuis le parvis de l'église Saint-Agricol au sud jusqu'à la rue Chiron au nord. Une représentation de la ville, dessinée en 1603 par Mathias Greuter (image de Saint-Bénézet), montre ces structures sur toute leur extension. Trois tronçons distincts conservés de nos jours, comptant sept arcs et onze piliers, assurent une longueur minimale restituable de 148 m.

Au n° 28 de la rue Petite-Fusterie, une colonne double cannelée est placée à l'intersection de quatre parcelles. Elle repose certainement sur un piédroit d'arcade, qui n'est pas visible au rez-de-chaussée de



Fig. 44 – Quartiers nord-ouest d’Avignon (forum et berges du fleuve) : a, superposition du cadastre actuel et des murs antiques relevés ; b, translation progressive de la ligne de rivage et interprétation des édifices antiques : 1, portique des berges du Rhône ; 2, portique méridional ; 3, limite orientale du forum ; 4, curie ; 5, soubassement de temple ; 6, porte monumentale.

ces immeubles. En revanche, le fût émerge dans les trois étages (hauteur 8,2 m). Il compte un tambour de fort diamètre (1,2 m à la base), du côté nord, et une colonne solidaire et engagée de module plus réduit, au sud (0,7 m). Cette colonne rhodienne permet donc une restitution des élévations sur les arcatures (galerie ouverte vers le fleuve), mais indique également un changement de rythme dans l'ordre et la taille de la colonnade. Or elle est située approximativement au centre du monument (4 m au sud). Il ne paraît pas hasardeux de restituer un corps de bâtiment plus volumineux dans l'axe de la façade.

L'édifice comprend un fort mur parallèle à 8,2 m à l'est, aperçu lors des fouilles de la rue Racine (Gagnière, Granier, 1979, p. 72-75) et très nettement marqué dans le parcellaire actuel. Ce mur de soutènement, qui contient la poussée des terres de la terrasse du *forum*, fournit la largeur de la galerie supérieure.

Si le plan général de ce portique peut être appréhendé, son architecture en cours d'étude soulève quelques interrogations. Aucun mur transversal ne paraît avoir existé entre ces deux axes linéaires (notamment des raidisseurs renforçant le soutènement et s'appuyant sur les piliers, ce qui suppose une galerie planchéiée). La fonction de l'espace inférieur ouvert sur le Rhône par les arcades n'est pas définie : *horrea*, portique semi-enterré ? Enfin la datation de l'édifice, sans doute précocce, ne peut être précisée. Quoiqu'il en soit, cet aménagement urbain de berge est paré d'une fonction ornementale affirmée. Une évidente monumentalisation du paysage est perceptible, même si des impératifs techniques liés à l'importance des nivellements imposaient la réalisation d'un programme d'une telle ampleur. Avec cette fonction utilitaire, on avancera aussi que ce vaste portique dominant le fleuve permettait l'exercice de jeux sur l'eau dont les Avignonnais furent amateurs jusqu'à une date récente (joutes organisées aux abords du pont sur lequel s'entassaient les spectateurs). Cette hypothèse rejoindrait la tradition historiographique car cette ligne d'arcades fut longtemps interprétée comme la bordure d'un cirque. Enfin, des comparaisons architecturales peuvent être trouvées avec d'autres édifices linéaires implantés en bordure de fleuve, comme la grande galerie de Saint-Romain-en-Gal et surtout le portique d'Octavie à Rome.

LE FRANCHISSEMENT DU FLEUVE (PONT ?)

La question de la traversée du Rhône fut soulevée au XIX^e s. par différents érudits qui cherchaient à démontrer, se fondant sur les ruines des piles du pont médiéval, qu'un ouvrage de pierre avait précédé le pont du XII^e s. Assez improbable, cette hypothèse rebondit lorsqu'en 1969 les travaux de forage, réalisés sous l'œuvre de Saint-Bénézet, rencontrèrent « du bois à fibres horizontales sur une épaisseur de 1,1 m » sous l'une des culées ruinées. La couche ligneuse fut datée par ¹⁴C entre 290 et 530 (Perrot *et al.*, 1971, p. 70). Cette observation incontestable n'étaye cependant pas d'avantage l'hasardeuse supposition de l'existence d'un pont romain de pierre, reprise encore récemment. Un tel ouvrage n'est pas mentionné par les chroniqueurs du Haut Moyen Âge. En dehors des difficultés techniques qu'il implique, il ne s'explique par aucune particularité locale : aucune route majeure selon un axe est-ouest, pas d'occupation urbaine en rive droite, en face d'une ville qui n'apparaît pas spécialement florissante à cette époque. Plus prudemment est-il possible d'avancer qu'un franchissement de bois (bac, pont à tablier) reliait alors l'île la plus proche à la ville, dans une vallée où la traversée empruntait peut-être plusieurs bras réduits ? Pour une période plus tardive, vers la fin du XIV^e s., c'est selon cette configuration que le Rhône coulait à hauteur d'Avignon, où pouvait alors se dénombrer une quinzaine d'îles distinctes (Hayez, 1993, p. 39-40 et fig. 1).

Pour l'Antiquité, les données archéologiques réunies ne laissent pas supposer une dynamique fluviale très active à Avignon et ne mettent pas l'accent sur des traces évidentes de débordements. À partir du Bas Moyen Âge, les crues sont bien attestées par les sources historiques (Rossiaud, 1977) ; mais elles ne sont pas destructives et n'affectent pas le développement de la ville pontificale. Les berges du fleuve ne sont pas spécialement répulsives et accueillent alors de nombreuses fondations religieuses, ainsi par exemple le couvent des Dominicains fondé en 1204, en dehors de la protection des remparts. L'adaptation ou la défense contre ces événements n'apparaissent pas clairement, pour ces périodes tardives, au travers de la topographie urbaine.

S'il est sans doute prématuré d'établir des conclusions en l'absence de données géomorphologiques, des observations faites dans les zones suburbaines fournissent également des arguments dans le sens d'une dynamique flu-

viale modérée. Le tracé restitué de la voie d'Agrippa qui longe le fleuve en rive gauche, en jouxtant le Rhône à hauteur de la commune voisine de Sorgues selon quelques découvertes anciennes, est aussi un indice de ce voisinage non dissuasif. La localisation récente d'une ferme active aux I^{er}-II^e s. (Carru, 1992-1993, p. 84-85), située près de la Durance et enfouie à faible profondeur, montre que le sol environnant est mis en culture et surtout que les apports d'alluvions sont quasiment nuls. Les indications altimétriques recueillies en ville font également songer à un relèvement progressif du chenal fluvial depuis la fin de l'Antiquité ; auparavant, le fleuve coule à un niveau moins élevé, vers 14 m NGF, et dans un lit plus large.

Les travaux de remblaiement identifiés par l'archéologie ne nous paraissent pas fournir une chronologie pertinente des phases d'inondations et des périodes d'activité fluviale intense. À Avignon, les zones concernées sont justement celles qui sont déjà largement hors d'atteinte des crues ordinaires ! Ces phases d'exhaussement semblent davantage liées aux programmes monumentaux qui se mettent en place au début de la période romaine. Le déplacement du Rhône a permis de retrouver ce front monumental, dont les constructions ont été fossilisées dans le réseau défensif médiéval. Le fait marquant à Avignon est une volonté ostentatoire de « mise en scène » par la création d'un paysage architecturé face au fleuve. Une telle volonté d'affirmation urbaine n'est pas particulière à cette ville ; ce type d'aménagement est perçu par les fouilles réalisées à Vaison-la-Romaine, en rive gauche de l'Ouvèze, et à Arles où des observations similaires ont été faites.

CATALOGUE DES SITES

Dans le cadre de cette étude, nous avons tout d'abord retenu 39 sites placés dans les quartiers inférieurs de la ville, où les stratigraphies relevées fournissent des données sur les niveaux successifs d'occupation dans l'Antiquité et le Moyen Âge (les numéros renvoient à la fig. 43). La nécessité de condenser cette présentation nous oblige à ne retenir qu'une partie d'entre eux, les plus représentatifs. Les informations concernant les autres fouilles, non décrites dans le catalogue suivant, peuvent être consultées au service d'archéologie du Conseil général de Vaucluse.

1. RUE DU LIMAS

- Niveau de dépôt ligneux du Rhône avec mobilier du XIII^e s. (lit ou berge du fleuve), à 14,80 m NGF.
- Habitats de la fin du XIII^e s., sol à 15,75 m NGF.
- Habitats du XIV^e s., sols successifs entre 15,90 et 16,20 m NGF.

Bibliographie

Carru D., Maurin M., Avignon, rue du Limas, atelier de potier, ville médiévale et rempart du XIII^e siècle, *Notes d'information et de liaison de la direction des Antiquités PACA*, 6, 1989, p. 175-177.

2. IMPASSE DE L'ORATOIRE

Sondages, mai-juin 1990 : C. Landuré, M. Bonifay, B. Sillano.

Sauvetage urgent, mars-sept. 1991 : R. Boiron.

- Quartier médiéval comprenant plusieurs maisons en matériaux légers et une livrée cardinalice, et occupant un espace gagné sur le Rhône. Les plus anciennes occupations ne sont pas antérieures au début du XIV^e s. : sols situés au-dessus de 15,7 m NGF. L'auteur de la fouille observe que l'espace le plus proche du fleuve, qui n'était pas protégé avant 1360 par une enceinte, « semble avoir été fréquemment inondé. En effet les niveaux archéologiques sont le plus souvent constitués de couches d'occupations que viennent recouvrir des limons et des petits galets déposés par les crues. »

Bibliographie

Avignon, l'Oratoire, *Bilan scientifique du Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1991, p. 183-185.

3. RUE SAINT-AGRICOL

Fouille d'urgence 1977-1982.

- II^e s. avant J.-C., fond d'égout à 14,3 m NGF.
- Fin II^e s. avant J.-C., niveau de sol et rue à 16,25 m NGF.
- Vers 10-30 après J.-C., sol d'habitat à 16,8 m NGF.
- Vers 30 après J.-C., remblaiement jusqu'à 19,8 m NGF.
- Vers 15-30 après J.-C., remblaiement et construction monumentale au nord du site ; sol à 21,10 m NGF.

Bibliographie

Gauthier M., Avignon, in : Informations archéologiques, circonscription de Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Gallia*, 42, 2, 1984, p. 407-411.

4. RUE JOSEPH-VERNET

- Remblais et rejets I^{er} s. après J.-C. sans occupation structurée, surface à 15,80 m NGF : berges du fleuve.
- Premières occupations médiévales, début du XIV^e s., à 16,30 m NGF.
- Sols d'habitats du XIV^e et XV^e s., entre 16,50 et 16,80 m NGF.

Bibliographie

Blaison J.-L., Bretagne P., Carru D., Avignon, rue J.-Vernet, ville médiévale XIV^e-XV^e siècles, *Notes d'information et de liaison de la direction des Antiquités PACA*, 6, 1989, p. 177-179.

5. RUE BOUQUERIE

Fouille d'urgence 1990.

- Début V^e s. avant J.-C., sol de terre battue à 15,86 m NGF.
- 475-450 avant J.-C., sol d'habitat à 16 m NGF.
- Gallo-romain, sol à 16,6 m NGF.

Bibliographie

Cartron I., Doray I., Les fouilles de la rue Bouquerie à Avignon (Vaucluse) : habitat médiéval et occupation protohistorique, *Bulletin archéologique de Provence*, 21, 1992, p. 31-57.

6. RUE FAVART

Sauvetage urgent, oct.-déc. 1988 : D. Carru.

- Une construction monumentale profondément enterrée, dont le sol se trouve à un niveau inférieur à 17,2 m NGF, a été reconnue à l'angle sud-est du forum. Cet édifice est partiellement recouvert lors d'un réaménagement, au début du I^{er} s. après J.-C., qui concerne simultanément la construction de murs en petit appareil et un remblaiement massif de la zone.

Par ailleurs, le profil de l'arrête rocheuse a pu être observé à un endroit où le relief s'interrompt brusquement.

Bibliographie

Carru D., Avignon, rue Favart, monument public augustéen et structures médiévales, *Notes d'information et de liaison de la direction des Antiquités PACA*, 5, 1998, p. 161-163.

7. PLACE DE LA PRINCIPALE

Fouille d'urgence 1987 et 1995-1996.

- II^e s. avant J.-C., sol ou passage incendié à 15,4 m NGF.
- Fin II^e et I^{er} s. avant J.-C., niveaux de sol d'habitats entre 15,80 et 16,20 m NGF.
- Égout détruit au début du I^{er} s. avant J.-C., fil d'eau à 15,1 m NGF.
- Première moitié du I^{er} s. après J.-C., constructions monumentales, sol inférieur à 17,05 m NGF.
- Égouts I^{er} s. après J.-C., fil d'eau à 15,83 m NGF.

Bibliographie

Carru D., Gaday R., Guyonnet F., Avignon, place de la Principale, *Bilan scientifique du Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1996, p. 143-144.

Carru D., Gaday R., Guyonnet F., Les occupations antiques du site de la Principale à Avignon, *Bulletin archéologique de Provence*, 26, 1999.

8. RUE GRIVOLAS

Fouille d'urgence 1993.

- Substrat à 16,10 m NGF : limons fluviatiles.
- Remblais d'assainissement, dernier tiers du I^{er} s. avant J.-C., surface à 16,4 m NGF.
- Sol d'habitat augustéen précoce (vers 30 avant J.-C.), à 16,80 m NGF.
- Sol d'habitat augustéen (changement d'ère), mosaïques à 17,34 m NGF.
- Niveaux de circulation des XI^e-XIII^e s. à 18,40 m NGF.

Bibliographie

Carru D., Markiewicz C., Avignon, la fouille de la rue Grivolàs, occupations urbaines antiques et médiévales, *Bulletin archéologique de Provence*, 22, 1993, p. 49-72.

9. RUE DES TROIS-COLOMBES, PLACE DU GRAND-PARADIS

Sondages, sept. 1990 : J.-L. Blaison.

Sauvetage urgent, déc. 1990-janv. 1991 : O. Maufras.

- Dans une zone proche du Rhône, en amont du Rocher des Doms, mise au jour d'une surface empierrée damée pouvant correspondre à une voie, à 15,85 m NGF. Ce niveau de circulation est recouvert par des dépôts fluviaux marquant l'abandon du site. L'enceinte du XIII^e s. est fondée dans ces limons, à 16,56 m NGF. Les sols des habitats du Bas Moyen Âge sont construits à 17,45 m NGF.

10. SAINTE-MARTHE

Sondages, mars 1992 : D. Carru.

- Fosses creusées dans le gravier, jusqu'à 14,85 m NGF de profondeur, correspondant à une occupation pré-romaine : mobilier des V^e-IV^e s. avant notre ère. Les

niveaux de sols protohistoriques, situés au-delà de 15,4 m NGF, avaient été anciennement détruits par la mise en culture.

Bibliographie

Carru D., Le quartier de l'Hôpital Sainte-Marthe dans l'Antiquité et durant le Moyen Âge, *Études vauclusiennes*, 57, 1997, p. 23-30.

11. AVENUE DU BLANCHISSAGE, PARKING SAINT-ROCH

Sondages, sept. 1994 : R. Gaday.

- Reconnaissance par sondages d'un important habitat suburbain (superficie supérieure à 2 000 m²), occupé du début du I^{er} s. avant J.-C. jusqu'à la fin du I^{er} s. de notre ère. Les sols enfouis entre 15,4 et 16,2 m NGF sont scellés par des dépôts fluviaux stériles.

Bibliographie

Gaday R., Avignon, parking Saint-Roch, *Bilan scientifique du Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1994, p. 231.